

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Ovins/Caprins » du 04/11/2025 – version définitive

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Ovins/Caprins » du 04/11/2025 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Nicolas Marchal – Françoise Bélanger
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants – page

## II. Présentation des différents points d'actualités avec échanges

### a. Abattage des ovins-caprins

Le pouvoir politique a détruit de projet « Vande Walle » ??? Il n'existe plus de projet en cours.

L'abattoir d'Aubel n'est pas intéressé d'abattre des moutons. L'abattoir de Virton est en recherche de volumes (le volume à la vente ne suit pas). A Ath, ils acceptent d'abattre toutes les bêtes, mais le coût a fortement augmenté. A Gedinne, ils sont à saturation. Un espoir est à Kortenaken.

L'abattoir à la ferme n'est pas la solution actuellement. Toutes les charges de structures seront élevées.

Une chaîne d'abattage efficace et adaptée serait idéale pour rassembler les volumes. Une étude sur le nombre de volumes à abattre serait intéressante. Il est important de structurer le transport en vif et aussi en carcasse. Le personnel est le pilier de l'abattoir si il est compétent.

#### A développer :

- Réfléchir à une enquête sur le volume déclaré par les éleveurs.
- Travailler sur la création d'une chaîne « clé sur porte »



- Travailler sur la structure logistique (en vif et en carcasses).
- Créer des liens entre éleveurs.
- Proposer des solutions bien structurées aux abattoirs (la mutualisation semble intéressante)

### b. Epizooties (dont la FCO)

Comment agir et réagir concernant les alertes ?

#### Compagne de vaccinations ou pas favorables ?

Une campagne de vaccinations obligatoire est intéressante à condition d'avoir un financement.

Les éleveurs, qui ont déclaré la vaccination, ont eu moins de taux de mortalité dans leurs troupeaux. Le vaccin protège.

Rappel du rôle du fond sanitaire : le fond sanitaire intervient dans le financement de la FCO (achat de vaccins) et aussi quand une brebis avorte.

Les cotisations au fond sanitaire sont toujours souhaitées.

Des plafonds du fond sanitaire seront envisagés.

Le coût est de 0.20€/animal et 15€

**A défendre :** la vaccination obligatoire sera acceptée si elle est financée.

Suivre la décision des éleveurs bovins est la meilleure solution, soit la vaccination est obligatoire, qu'elle soit financée ou non.

### c. La PAC pour les petits ruminants

Avoir une meilleure clarté sur les couverts végétaux et l'écopâturage serait intéressant.

Le contrat est assez simple et l'impact n'est pas négligeable. Déclarer des superficies fourragères.

**A défendre :** créer de la surface fourragère. Le cédant devra être preneur

A l'avenir, est-ce que le pâturage n'aura pas un impact en carbone ?

Chaque mouton vaut 1/3 en moins qu'avant, quand les brebis valent 0.15. Le pâturage dans les réserves naturelles par exemple. Globalement, pour les éleveurs, cela est plus avantageux.

**A défendre :** Travailler sur le seuil minimum (0.4 100% présence ovine sur l'exploitation)

#### Plan Loup – 2020-2025

Une échelle barémique d'indemnisation a été créée en collaboration avec deux éleveurs. L'objectif est d'être indemnisé plus rapidement.

Que défend-on dans le plan loup ?

Si une brebis avorte, l'éleveur est indemnisé si une échographie certifiée a été réalisée et un document atteste l'échographie. Inclure la perte indirecte sur la perte directe.

L'idée sur la création d'une base de données afin d'informer tous les éleveurs est débattue.

Les éleveurs devraient participer aux réunions du Plan Loup de la Région wallonne.



Une plaquette reprenant toutes les informations nécessaires à l'indemnisation aiderait les éleveurs.

#### d. Chevreaux et chèvres de réformes

La production de chèvres est de 10-20 chèvres/semaine. La valeur ajoutée est aussi travaillée. Carrefour semble intéressé par la vente de viande de chevreaux.

Il serait intéressant de développer la connaissance de l'élevage de chèvre dans l'agriculture, la formation technique pour les éleveurs installés, création de groupements locaux, suivi du cahier des charges de qualité nationale, augmentation de partenariats entre laiteries et fromageries, développement de la filière viande de chèvres, développement des technologies fromagères, observation des prix pour la filière caprine, réunions sectorielles en interprofession, appui à la gestion administrative et comptable, développement un plan de financement en chèvre.

#### e. Valorisation de la laine.

La création de cette filière est intéressante, il s'agit d'un bon filon pour éliminer les déchets comme la laine. Le tri est important, le big bag a été payé à 90-100€, le montant est peu élevé et ne permet pas de payer la main-d'œuvre.

Les participants apprécient la présentation des diverses informations, avec débat et échanges.

### III. Présentation des actions de l'APAQ-W

Des visites de fermes sont organisées avec les écoles afin de faire découvrir l'agriculture aux jeunes enfants.

Des tables-terroir sont développées avec un cahier des charges bien définis avec 14 produits locaux.

La charte destinée aux bouchers indique qu'il vend de la viande locale (dans toute la Wallonie). Lors des foires, des dégustations de produits locaux sont présentés au public.

Des vidéos destinées aux enseignants en fonction de leurs demandes sont en cours de réalisation.

Des capsules vidéo présentées par Julien Lapraille permettent de réaliser des recettes. Le montant global de cotisations « Viande de chez nous » s'élève à 10 à 15000€.

Certaines recettes peuvent être réalisées avec de la viande de brebis.

Certains restaurateurs semblent intéressés de préparer la viande de moutons, chèvres, chevreaux.

Les commentaires négatifs sur la page Facebook de l'Apaq-w devraient être bloqués.

### IV. Elections des représentants du secteur des petits ruminants

Marc Remy termine sa représentation puisqu'il a été représentant durant 3 mandats et est remercié par Nicolas Marchal. Mathieu Deschamps ne se représente pas après son mandat.

Les nouveaux représentants sont Aurélien SCHARM et Geoffrey LECONTE.

Prochain thème : identification électronique et visite d'une bergerie.



## Liste des participants

### NON-PRODUCTEURS :

BACHELET Justin  
BAEKELANDT Charles  
BELANGER Françoise  
CHEVALIER Luc  
FOURNEAU Pierre  
FREYDIER Fanny  
GROSJEAN Emmanuel  
JOST Carmen  
LAMBOTTE Bernard  
MARCHAL Nicolas  
REGIBEAU Cyril  
ROYER Bernard  
VANDEPUTTE Amandine

### PRODUCTEURS :

BAIKRICH Florian  
BAIKRICH Sébastien  
CARA Philippe  
DAMIEN Adam  
DEVILLERS Jean  
DEVILLERS Vincent  
DRIELSMA Anais  
FEYERS François  
FEYERS Jean-Luc  
FEYERS Nicolas  
GILLET Pauline  
HAUTOT Maxime  
HOUBEN Philippe  
HUCORNE Gaylord  
LALLEMANT François  
LEBOUTTE Adrien  
LECONTE Geoffrey  
MARECHAL Ludovic  
MULLENDER David  
PAQUAY Edy  
PIERRE Ghislain  
RABEUX Clément  
RAMPANELLI Patrice  
REMY Marc  
ROOSENBS Christophe  
SCHALENBOURG Cécile  
SCHRAM Aurélien  
STOFFEL Grégoire